

commissaire.enqueteur-46@hotmail.com

De: B. Collot
Envoyé: mercredi 2 novembre 2022 18:50
À: commissaire.enqueteur-46@hotmail.com
Objet: Projet de réhabilitation de l'ilot de l'Hébrardie à Cajarc - commentaires à l'attention de monsieur Robert Martel
Pièces jointes: Hébrardie - Robert Martel.docx

Bonsoir monsieur Martel

Veillez s'il vous plaît trouver ci-joint quelques commentaires sur le projet de l'Hébrardie.

En vous remerciant de votre attention, je vous présente mes excuses pour cet envoi un peu tardif et vous souhaite une excellente fin de journée et de semaine.

Bien sincèrement

Bernard Collot

Monsieur Martel

Avant toute chose, permettez-moi de me présenter, et de vous remercier par avance pour l'importance que vous voudrez bien accorder à ce courrier.

Je m'appelle Bernard Collot, ai 69 ans et habite Cajarc avec ma compagne Christelle, 51 ans, la fleuriste locale. Nous avons un fils de 11 ans, scolarisé en 6^{ème} au collège de Cajarc. Nous avons aussi une fille (belle-fille pour moi), Laure, tuée sur la route il y a 7 ans à quelques kilomètres d'ici.

Avant de rencontrer Christelle, j'ai été marié pendant 29 ans, ai eu 4 autres garçons de ce premier mariage. Docteur en sciences, géologue de formation, j'ai travaillé entre 1982 et 1997 sur un certain nombre de projets de nature stratégique – en rapport avec le pétrole – au Canada, USA, Allemagne et France, avant de créer ma propre société à Dublin. Celle-ci ayant fait faillite lors de la crise financière de 2008-2009, je suis rentré en France en 2009 où j'ai rencontré Christelle. Je l'assiste maintenant à son magasin en tant que conjoint collaborateur.

Je suis par ailleurs l'auteur d'un projet pour lequel un document préliminaire de 30 pages a été remis au président Macron en juin 2021. Intitulé « L'Enigme du Louis d'Or / l'Or des Valeurs », ce projet est conçu comme un outil de lutte contre l'individualisme. Un outil à caractère éducatif et sociétal destiné avant tout à permettre aux gens qui s'y intéresseront de se rapprocher les uns des autres. Résultat de trois années de travail, ce projet devrait être accessible au public d'ici deux semaines et diffusé auprès des médias par la suite.

Le projet de l'Hébrardie :

Je me permets donc de vous écrire ici pour résumer nos préoccupations quant à la nature du projet de réhabilitation de l'îlot de l'Hébrardie. Nous sommes parmi les rares personnes à résider et travailler dans le centre bourg depuis plus de dix ans. Nous tenons notamment le magasin Laur' des Fleurs. Situé au 8-10 Tour de Ville, sa devanture de 18 mètres de long est la plus longue de tous les commerces hors-restaurants et débits de boissons.

De par notre présence permanente dans ces deux endroits clés, nous en comprenons sa réalité quotidienne. Cette compréhension nous autorise à mettre fortement en doute l'utilité public d'un projet consistant à densifier la population dans une zone en grande partie inaccessible par voiture.

Ce projet nous apparaît discutable pour cinq raisons :

1) La sécurité :

Il ignore à quel point il est déjà difficile de vivre dans un bourg qui apparaît de plus en plus, à beaucoup d'habitants, comme une zone de non-droit. De par notre activité, nous sommes présents sur le trottoir du matin jusqu'au soir comme personne d'autre. Devant chez nous, sur ce Tour de Ville qui passe devant deux écoles sans pour autant qu'il n'y ait ni ralentisseur, ni même un panneau « Attention école », l'incivisme et l'insécurité qui en découle sont une réalité de chaque jour.

Comment, alors, peut-on imaginer densifier la population, qui plus est dans une zone aussi difficilement contrôlable que l'îlot de l'Hébrardie, quand la gendarmerie locale est déjà débordée par la dimension du secteur à couvrir ? Et quand le maire en place est apparemment lui aussi trop occupé pour être présent sur le terrain ?

2) Les nuisances sonores

Certains commerçants considèrent qu'il faudrait regarder le centre-bourg de Cajarc comme un centre commercial à ciel ouvert. L'immense problème de cette vision est qu'elle oublie un point essentiel : il y a des gens qui habitent ici.

Densifier la population alors même que le bien-être de la population existante n'est pas assuré n'a aucun sens. Les nuisances atteignent parfois un niveau tellement insupportable qu'on peut l'affirmer en toute confiance : Cajarc est de facto inhabitable pour ceux qui n'ont pas un endroit où se réfugier à l'improviste des dizaines de fois chaque année.

Que dire, aussi, du bruit des « soufflettes » ? Il est des jours où nous en comptons jusqu'à 7 en activité en même temps, à proximité de notre magasin. Nous sommes les seuls à balayer notre trottoir, à la fois devant notre magasin et devant chez nous. Alors même qu'il existe un arrêté municipal imposant le ramassage des déchets sur le trottoir au droit de son commerce ou domicile, caniveau compris.

Le projet de l'Hébrardie ne fera qu'ajouter au problème des nuisances sonores. Il faudra supporter, par exemple, sous nos fenêtres, tous les bruits émanant des gens qui se rendront vers leur logement au centre de l'îlot. Il faut vivre ces discussions interminables entre gens souvent éméchés, qui rentrent chez eux à 1h00 ou 2h00 du matin, pour savoir ce que c'est.

Lorsque vous devez vous lever à 4h00 du matin pour aller aux achats à Toulouse, et êtes sujet à la somnolence au volant, voir ainsi sa nuit interrompue par des gens qui discutent et s'esclaffent à un mètre sous votre fenêtre ouverte devient une question de vie ou de mort. Au printemps 2020, je m'étais ainsi endormi à l'approche de la barrière de péage de Montauban Nord, que j'avais traversée avant qu'elle ne se lève. Notre voiture porte toujours les traces de l'impact.

3) Les autres nuisances attendues

Les deux locaux que nous occupons donnent tous les deux, à l'arrière, sur la rue de la Plume, la ruelle principale qui borde l'îlot de l'Hébrardie. Nous connaissons donc l'endroit parfaitement. Nous ne pouvons pas imaginer comment des engins vont pouvoir s'activer dans cette zone sans être source de nuisances de toutes sortes, poussière, bruit ou rues bloquées. Pendant combien de temps ?

4) L'accès pratique

Nous habitons précisément à l'entrée de la rue de la Plume. Cette entrée est tellement étroite que même un utilitaire de type Traffic ne pourrait y circuler. Il en est de même de toutes les entrées. En fait, si l'îlot de l'Hébrardie est à l'abandon, c'est tout simplement parce qu'il n'est pas possible d'y vivre comme on vit aujourd'hui, en 2022, avec une ou plusieurs voitures.

Qui donc, pourrait choisir d'y vivre, si ce n'est une population déjà, d'une manière ou d'une autre, « marginalisée ». C'est ce qui explique le point suivant.

5) La décrédibilisation des élus et la menace de la montée des extrêmes

Dans une commune aussi « à gauche » que Cajarc, les gens ne veulent plus de ce qu'il appelle du « social ». Ce qu'il faut, ce sont des projets qui élève le niveau de culture, d'éducation et de conscience, et non des projets qui attirent encore plus de gens considérés comme des « assistés ». Cela n'est en aucun cas péjoratif. Je ne fais ici que relayer cette forme d'expression populaire.

Je vous remercie de votre attention et reste bien sûr à votre disposition pour tout éclaircissement ou information complémentaire.

Avec mes respects les plus profonds,

Bien sincèrement

Bernard Collot